

Mise en ligne : 6 juin 2016.  
Dernière modification : 2 février 2020.  
[www.entreprises-coloniales.fr](http://www.entreprises-coloniales.fr)

## SOCIÉTÉ MINIÈRE ET COLONIALE DE L'OUEST-AFRICAIN Henri Mollet et Cie



Coll. Peter Seidel

[www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll.\\_Peter\\_Seidel.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Peter_Seidel.pdf)

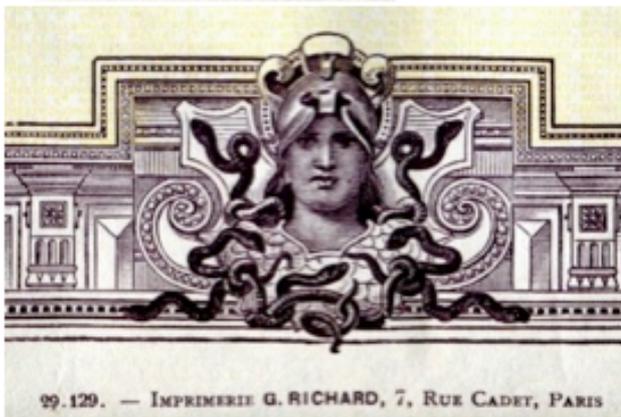
SOCIÉTÉ MINIÈRE ET COLONIALE DE L'OUEST-AFRICAIN  
Henri Mollet et Cie

ACTION ABONNEMENT SEINE  
2/10 EN SUS  
5 c. POUR 100 fr.

Société en commandite par actions  
Statuts déposés en l'étude de M<sup>e</sup> [Armand] Cottin, notaire à Paris  
Capital social : huit cent mille francs  
divisé en 8.000 actions de 100 fr. chacune  
Siège social à Paris  
CINQ ACTIONS DE CENT FRANCS AU PORTEUR  
entièrement libérées

Un membre du conseil d'administration : A. Sanglier <sup>1</sup>  
Le gérant : Henry Mollet <sup>2</sup>  
(même signature que sur Les Dragages aurifères du Tinkisso)  
Paris, le 1<sup>er</sup> juillet 1908.

Henri Brauer, graveur  
Imp. G. Richard, 7, rue Cadet, Paris



<sup>1</sup> Albert Sanglier : chef de comptabilité au Crédit industriel et commercial (CIC), commissaire aux comptes de la Compagnie française d'éclairage et de chauffage par le gaz.

<sup>2</sup> Henry Mollet : Société des mines de la Haute-Guinée, Société minière du Koba de Balato, Dragages aurifères du Tinkisso, Société minière du Soudan français.

Société minière et coloniale de l'Ouest-Africain  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 27 mai 1907)

Cette société a pour objet la recherche et la reconnaissance de tous gîtes miniers, situés principalement dans l'Ouest-Africain, l'obtention de concessions territoriales, la prise ou l'achat de tous permis miniers et leur mise en valeur par la revente immédiate ou autrement.

Le siège social a été provisoirement fixé au Vésinet, avenue de la Princesse, n° 62, et a été transféré depuis à Paris, rue de Courcelles, n° 164.

Le fonds social a été fixé à 300.000 francs.

---

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 11 juin 1908)

Les journaux d'annonces légales de Paris publient l'acte constitutif de la société suivante :

Société minière et coloniale de l'Ouest-Africain Henry Mollet et Cie, au capital de 800.000 francs, divisé en 8.000 actions de 100 francs, avec siège social à Paris, 101, rue de Courcelles. — Statuts déposés chez M<sup>e</sup> Collin, notaire à Paris, et publiés dans les *Petites Affiches* du 11 juin 1908.

---

Guinée  
(*Les Annales coloniales*, 11 mars 1909)

Des arrêtés du lieutenant-gouverneur de la colonie accordent des permis de recherches minières à :

[Société minière et coloniale de l'Ouest-Africain](#) ; MM. Armand Marlier, Auguste Cadoré, de Saint-Quentin, général Pierre Famin, C. Drosso, P. Buffet, Morel, André Rogé, Louis Le Barbier, [Henry Mollet](#).

---

MODIFICATIONS  
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 10 août 1909)

Société minière et coloniale de l'Ouest-Africain (Henri Mollet et Cie). — L'augmentation de capital de 800.000 fr. à 1 million, décidée par l'assemblée extraordinaire du 9 juillet 1908, a été effectuée partiellement par l'émission de 1.000 actions de 100 fr. qui ont été toutes souscrites et libérées intégralement. Le capital actuel se trouve ainsi porté à 900.000 fr. et l'article 6 des statuts a été modifié en conséquence. — *Petites Affiches*, 5 août 1900.

---

(Gouvernement général de l'AOF, *Rapport d'ensemble 1910* p. 276)

Sociétés	Siège social	Capital (fr.)	Travaux en 1909
• Guinée			

Société minière et coloniale de l'Ouest-Africain H. Mollet et Cie	164, rue de Courcelles, Paris	800.000	Société d'études.
Dragages aurifères du Tinkisso*	164, rue de Courcelles, Paris	1.600.000	Sondages sur la rivière Sankarani et sur la rivière Fié et deux dragues en activité sur le Tinkisso.

Société minière et coloniale de l'Ouest-Africain  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 17 juillet 1913)

Cette société, connue sous le nom de H. Mollet et Cie et qui exploitait des alluvions au Tinkisso, se transforme en société anonyme après démission du gérant M. H. Mollet. Siège 164, rue de Courcelles

---

MODIFICATION

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 23 août 1913)

Société minière et coloniale de l'Ouest-Africain (Henry Mollet et Cie). — Transformation de la société en société anonyme. — Conseil d'administration : MM. de Beaulaincourt, de l'Espée et H. de Falandre. — Dénomination : Société minière et coloniale de l'Ouest-Africain. — *Journal spécial des sociétés françaises par actions* du 20 août 1913.

---

Transfèrement du siège social

Société minière et coloniale de l'Ouest-Africain  
Société des Dragages aurifères du Tinkisso.

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 18 avril 1914)

Précédemment 164, rue de Courcelles. Actuellement 54, rue de Bondy. — *Le Courrier*, 15 avril 1914.

---

DISSOLUTIONS

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 2 septembre 1921)

Société minière et coloniale de l'Ouest-Africain. — À dater du 5 août, M. de Beaulaincourt, liquidateur, 54, rue de Bondy. — *Le Courrier*, 31 août 1921.

---